



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW 01

LE DÉPUTÉ DE JEAN-LESAGE, ANDRÉ DROLET REMET UNE AIDE FINANCIÈRE DE 10 000 \$ À LA COMMUNAUTÉ AGAPÈ

Québec, le 8 mars 2010 – Le député de Jean-Lesage, monsieur André Drolet a remis une aide financière de 10 000 \$ à la Communauté AGAPÈ.

La Communauté Agapè est un organisme à but non lucratif ayant pour mission d'accueillir charitablement les personnes démunies et de répondre à leurs besoins alimentaires, matériels, humains et spirituels, tout en favorisant le développement de leur pouvoir d'agir.

Le député de Jean-Lesage, monsieur André Drolet, a mentionné : *« C'est avec beaucoup de plaisir que je remets cette aide financière à la Communauté Agapè, qui est le Moisson Québec de Jean-Lesage. »*

Fondée en 1981, la Communauté Agapè est venue en aide à des milliers de familles depuis sa création. L'an dernier seulement, elle a aidé 700 familles par le dépannage alimentaire, 300 familles par son épicerie économique et plus de 200 familles par son marché de Noël.

Le président du conseil d'administration de la Communauté Agapè, monsieur Michel Verret souligne l'importance de cette aide financière. *« Nous sommes très heureux de cette aide et nous remercions monsieur Drolet de tout coeur . Ce 10,000 \$ va nous permettre de réaliser de nouveaux projets et de continuer notre mission. »*

« Je suis fier comme député de pouvoir travailler de concert avec les membres de la Communauté Agapè. Je suis certain que ce 10,000 \$ leur permettra de continuer leur excellent travail d'entraide. »
d'ajouter le député de Jean-Lesage, monsieur André Drolet..

- 30 -

Source : Marie-Josée Bond
Attachée politique du député de Jean-Lesage
418 648-6221